

Le devenir des lycéens à besoins éducatifs particuliers dans certains pays de l'OCDE

Serge Ebersold

INSHEA,

**groupe de sociologie des politiques européennes
(GSPE-PRISME)**

Lyon, 23 mars 2010

- Pourquoi s'intéresser à l'accès à l'enseignement supérieur ?
- Quelles évolutions peuvent être observables ?
- Quelles rationalités peuvent conditionner les stratégies des universités ?

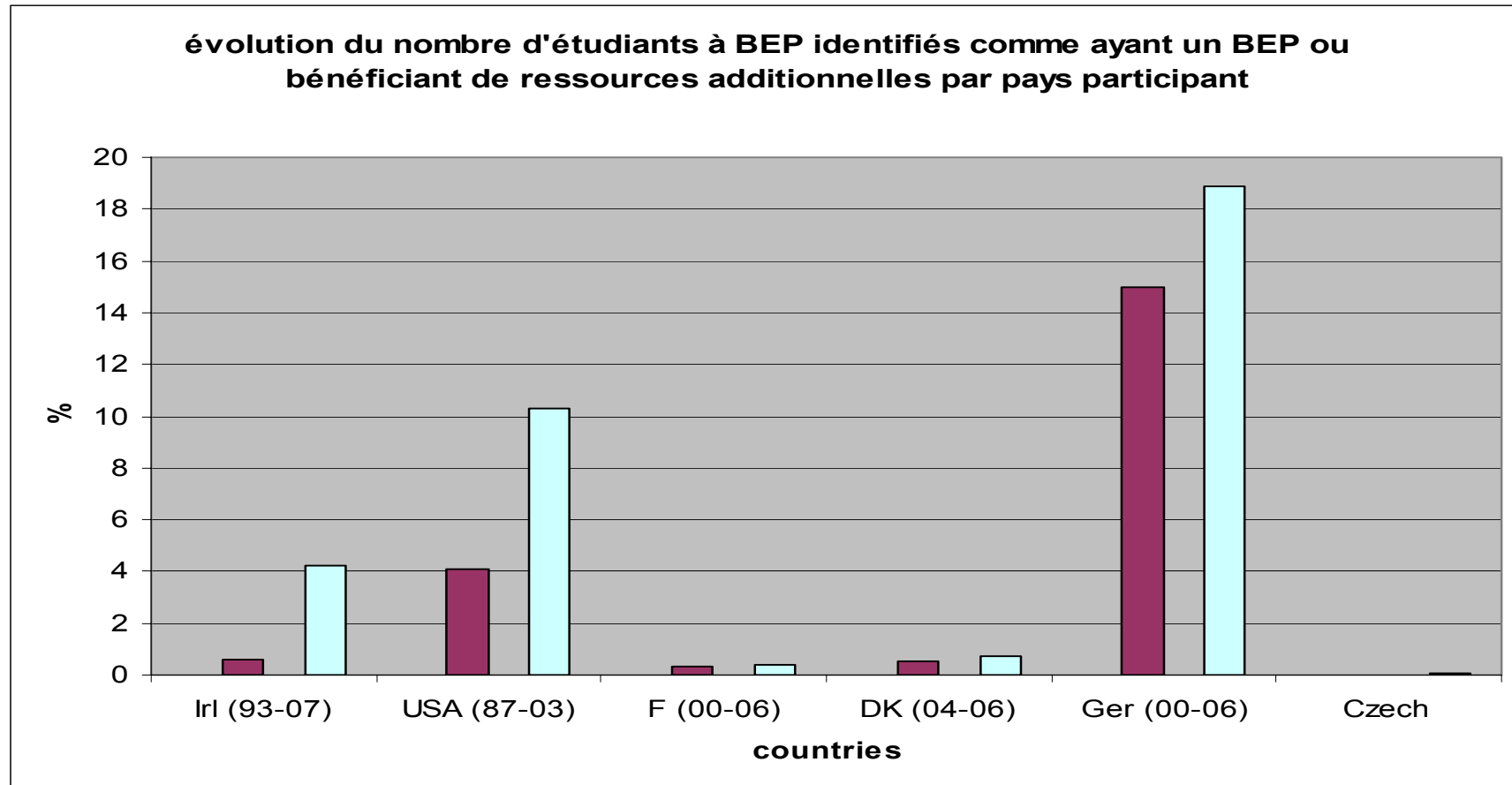
L'accès à l'enseignement supérieur

- Droit reconnu
- Conditionne les possibilités d'inscription sociale et professionnelle
- Conditionne le rapport à l'éducation tout au long de la vie

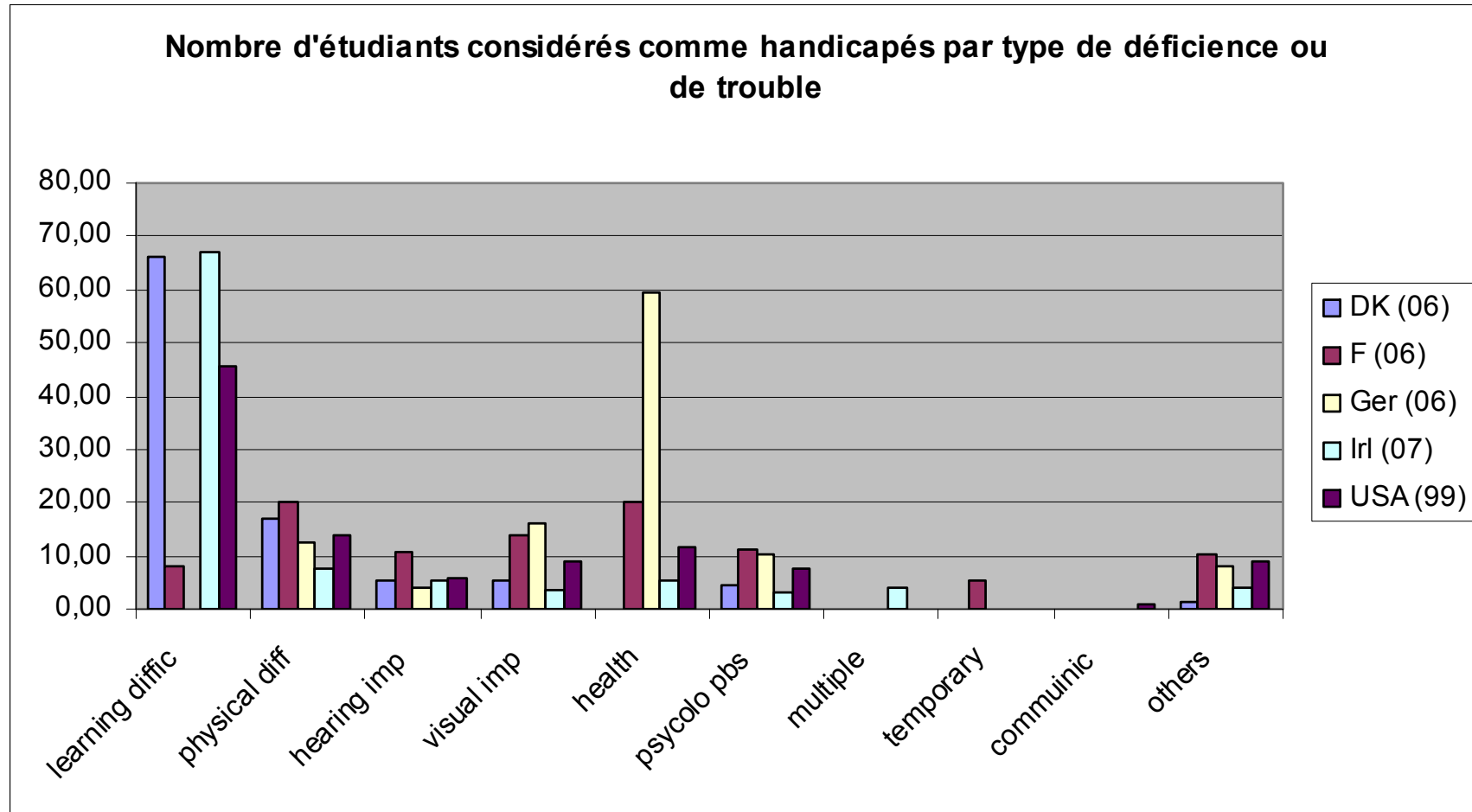
Un accès à l'enseignement supérieur confronté à des ruptures et de discontinuités

- Évolution de la législation non discriminatoire
- Évolution du niveau de responsabilité attribuée à la personne
- Changement de définition du handicap
- Évolution des critères d'éligibilité
- Articulation compensation/ accessibilité

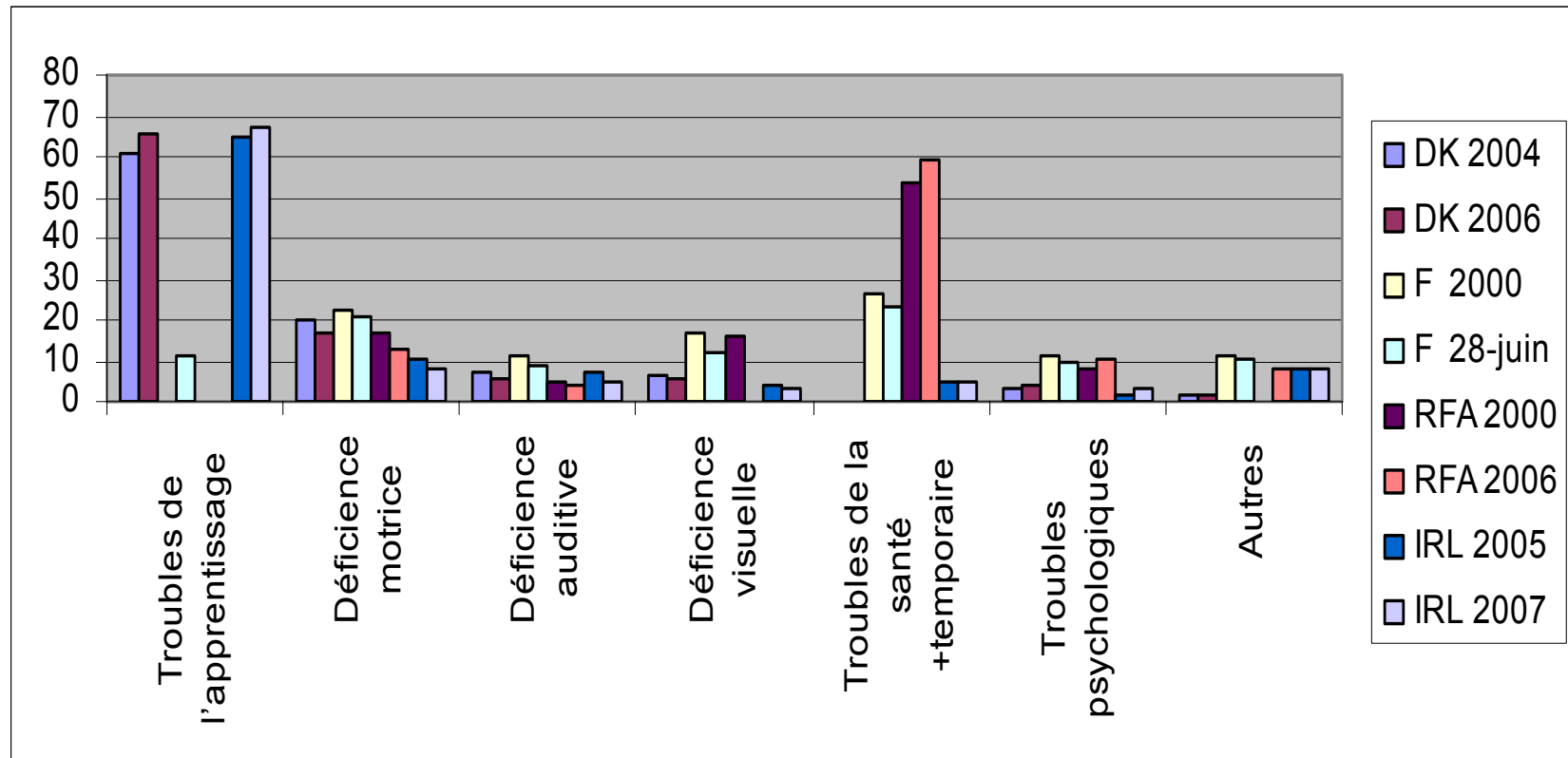
Une présence croissante d'étudiants handicapés dans l'enseignement supérieur



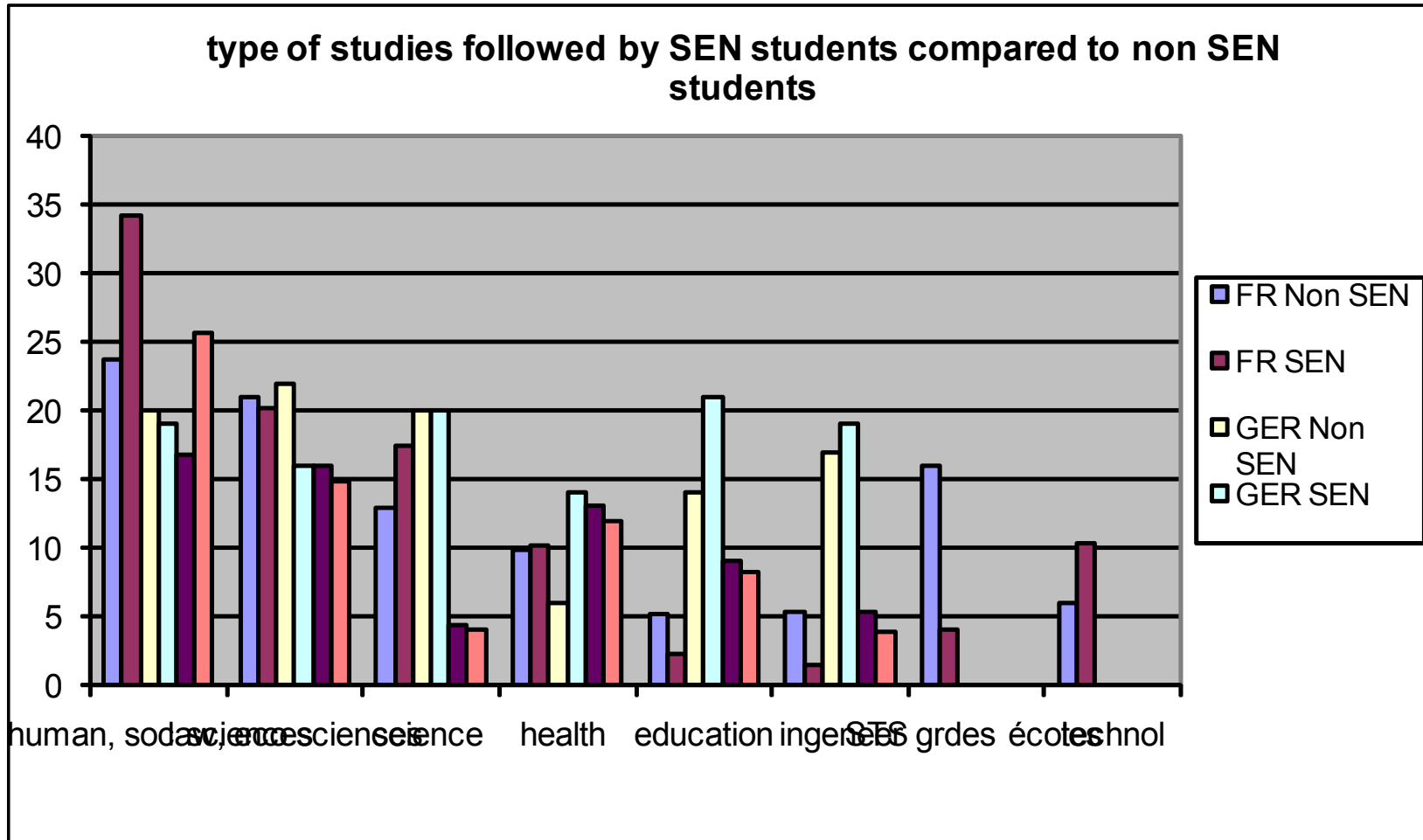
Des étudiants handicapés présentant des profils variables selon les pays



Une amélioration qui bénéficie essentiellement aux étudiants présentant un trouble d'apprentissage



Des étudiants handicapés proportionnellement moins nombreux à accéder aux cursus professionnellement porteurs



Une réceptivité de l'enseignement supérieur confrontée à plusieurs conceptions idéales typiques de l'inclusion dépendant de

- Motifs qui animent l'ambition participative (citoyenneté, financière,...)
- conception de la diversité (inadaptation/enrichissement)
- Articulation conception diagnostique et écologique du handicap

- Existence d'une législation non discriminatoire et son caractère comminatoire
- Modes de financement adoptés par les pays (incitatifs/non incitatifs)
- Place du handicap dans l'appareil statistique (absence/existence)
- Modes de responsabilisation des établissements (ethos inclusif ou non)

Approche éducative de l'inclusion : conception écologique du handicap au profit d'une ambition citoyenne

- Relie la présence d'étudiants handicapés aux exigences imposés par la société de la connaissance
 - Diversité = enrichissement
 - Inclusion = développement du capital humain
- Conception écologique du handicap :
 - handicapés : majoritairement étudiants troubles de l'apprentissage
- Cadre législatif fondé sur la responsabilisation des acteurs (personnes, établissements, employés)
 - Non discrimination
 - Personnalisation des modes de financement autour du projet
 - Acception élargie de l'accessibilité

Approche éducative de l'inclusion

- établissements invités à assumer une responsabilité sociale
 - Qualité source de réussite pour tous
 - Ancrage territorial
 - Intégration dans communauté universitaire
- Appareil statistique :
 - tourné vers la concrétisation des droits individuels
 - Dote les politiques publiques et les établissements d'outils de pilotage

Approche éducative de l'inclusion

- Intérêt
 - Inclusion, vecteur de justice sociale
 - Repérage de difficultés méconnues jusqu'alors (besoins)
 - Démocratise l'accès à l'enseignement supérieur populations ignorées
 - Incite les établissements à développer un ethos inclusif
- Risques
 - Rapporte la réceptivité aux apprentissages au détriment du corps
 - Rapporte l'ouverture à la diversité à la norme scolaire et universitaire
 - Risque d'exclusion des étudiants présentant une déficience

Conception socio éducative : ambition citoyenne ancrée dans une conception diagnostique du handicap

- Inclusion rapportée aux couts économiques et sociaux du modèle intégratif
- Diversité persiste à être synonyme de difficultés
 - Étudiants handicapés représentent un risque pour l'université
- Vision diagnostique du handicap
 - Handicapés présentent prioritairement une déficience
- Réceptivité :
 - ancrée dans une logique de résolution de problèmes
 - limitée à l'accès, la réussite étant déléguée aux étudiants et à leurs familles

- Législation non discriminatoire non comminatoire
- Soutiens financiers visent prioritairement la compensation d'une incapacité et peu incitatifs pour l'établissement
- Soutiens liés à la capacité de résilience des étudiants

- Acception diagnostique délégué suivi et accueil aux services sociaux ou médicaux
- Réussite des étudiants dépend de l'ingéniosité des acteurs
- Cours prend l'allure d'une aventure mal maîtrisée et la réussite est perçue comme le fruit du hasard

- Intérêt

- Volonté d'ouverture à la différence
- Incitation à l'accessibilité
- Augmentation des chances d'inscription sociale et professionnelle

- Risque

- Inclusion réduction des couts
- Accessibilité = un risque
- Médicalisation des troubles liés à l'apprentissage
- Mise en accessibilité résumé à sa dimension financière et donc limitée et fluctuante

Conception socio-économique :

- Inclusion ramenée à l'esprit d'entreprise
 - Inclusion offre une valeur ajoutée à tous
 - Citoyenneté résumée à la satisfaction individuelle
 - Diversité = vecteur de dynamisme et de viabilité économique
- Handicap relié à l'inefficacité des institutions et à leur inaptitude à considérer les besoins spécifiques de tout étudiant
- Etudiant handicapé : celui qui est à risque d'échec

- Responsabilisation des acteurs ancrée dans la mobilisation des mécanismes marchands
 - Non discrimination entend garantir services efficaces
 - Personnalisation des modes de financement
=solvabilisation des étudiants
 - Appareil statistique privilégie efficacité des institutions au détriment des autres dimensions (affiliation)

- Handicap : enjeu économique et vecteur de différentiation
 - Handicap, marché à conquérir
 - Accessibilité, comme garant de qualité et vecteur de développement (outil marketing)
 - Formation, enseignement à distance = investissement
- Esprit d'entreprise résumé à sa dimension financière
 - Financements couplés aux résultats et aux investissements réalisés
 - Moyens alloués aux institutions les plus efficaces

- Intérêt

- Handicap = enjeu
- Incite établissements à investir dans l'accessibilité
- Incite les établissements à mettre l'accent sur la qualité

- Risque

- Universalisation du handicap
- Accessibilité car difficulté et non gage de qualité
- Déficience noyée dans diversité
- Spécialisation (révélatrices de handicap)
- Renforcement de la sélectivité des établissements

Quelques pistes de réflexion

- L'accès à l'enseignement supérieur relève de rationalité distinctes selon:
 - L'approche du handicap
 - Les synergies créées par les modes de conciliation de la logique médicale et la logique éducative (compensation/accessibilité)
 - L'aptitude des établissements à conjuguer équité, qualité et pilotage

- L'accès à l'enseignement supérieur n'est pas synonyme en soi d'égalité des chances
- L'inclusion n'est pas une fin en soi, mais un vecteur de citoyenneté
- Perspective identitaire portant le regard sur :
 - L'effet capacitant ou invalidant des pratiques
 - L'effet d'affiliation des politiques et des pratiques

Quelques références

- Ebersold, S., (2008), Adaptation de l'enseignement supérieur au handicap, *l'enseignement supérieur à l'horizon 2030*, OCDE, Paris
- Ebersold., S., (2009). « Autour du mot inclusion », In *Recherche et Formation*, n°61,
- Ebersold, S., (2007). “Affiliating participation for an active citizenship”. *Scandinavian journal of disability research*, 9; 3.

Merci

Serge.ebersold@inshea.fr